



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 juin 1997

**Centre Duguesclin, bâtiment A. Travaux de sécurité et
aménagement intérieur - Avenants n° 2 aux marchés de travaux**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1996

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Catherine REYSSAT

Bâtiments

Centre Duguesclin, bâtiment A. Travaux de sécurité et aménagement intérieur - Avenants n° 2 aux marchés de travaux

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et après avis de la Commission d'Appel d'Offres

Je vous rappelle que le bâtiment A du Centre Duguesclin fait l'objet d'une mise en conformité au titre de la sécurité incendie et des personnes, et plus particulièrement au niveau des cages d'escaliers.

Il est à noter que les travaux commencés depuis septembre 96 suivent un cours normal.

Cependant, différentes modifications mineures au programme préalablement établi sont nécessaires pour satisfaire aux exigences techniques et de sécurité, ce qui entraîne obligatoirement l'établissement d'avenants conformément aux règles applicables aux marchés de travaux.

Ces avenants n° 2 sont globalement, au demeurant, sans incidence financière.

Le détail par lot des travaux supplémentaires et en moins est le suivant :

Lots	Désignation	Entreprise	Marché initial + tranches conditionnelles 1 et 2 (HT)	Travaux en + et en -	Nouveau montant marché H.T.
1	Gros oeuvre	SOMEBAT	1.592.006,02 F	+ 4.022,96 F	1.596.028,98 F
3	Menuiserie bois, cloisons sèches	SALLE	491.946,00 F	- 738,11 F	491.207,89 F
5	Plomberie, sanitaire	S.N.G.C.	220.646,00 F	- 14.103,00 F	206.543,00 F
6	Peinture, revête- ment de sol	DAUNAY RIMBAULT BLAIS GUINOT	114.949,00 F	+ 10.500,00 F	125.449,00 F

En raison des modifications apportées au programme initial des travaux, dont la présente délibération autorise l'application, il convient d'allonger les délais de réalisation de 9 semaines supplémentaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n° 2 aux marchés de travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les dits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)